

DEMANDE DE LÉGALISATION DE DOCUMENT(S) POUR ADOPTION

NOMBRE DE DOCUMENTS DÉPOSÉS (*)

CGM/ID-051

ADOPTANT		ADOPTANTE	
NOM DE FAMILLE :		NOM DE FAMILLE :	
PRÉNOM:		PRÉNOM:	
NATIONALITÉ:		NATIONALITÉ:	
ADRESSE:			
TÉLÉPHONE:			
MANDATAIRE EN HAÏTI :			
NOMBRE D'ENFANT(S) DÉSIRÉ(S) :		NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT OU DES ENFANTS (SI CONNUS):	
NOTAIRE (AU QUÉBEC) :			
DATE ET HEURE DE DÉPOT DES DOCUMENTS:		DATE ET HEURE PRÉVUES POUR LEUR RETRAIT	
SIGNATURE ADOPTANT :		SIGNATURE ADOPTANTE :	
<i>Réservé au Consulat Général d'Haïti</i>			
Montant perçu : _____ N° reçu : _____			
Enregistré au n° _____			

(*) Veuillez vérifier si vous avez tous les documents requis pour le dossier de la Demande d'adoption selon la liste figurant au verso de ce formulaire.

Dossier d'adoption

DOCUMENTS REQUIS		VERIFICATION
1	Certificat de naissance de chacun des adoptants	
2	Certificat de mariage (non requis pour célibataires)	
3	Huit (8) photos de passeport de chacun des conjoints (portant date et sceau du photographe). L'intéressé(e) apposera sa signature sur la bande prévue à cet effet.	
4	Huit (8) photos de la famille immédiate prises dans la maison.	
5	Un (1) dossier médical séparé de chacun des adoptants comprenant un certificat médical présenté sur papier officiel plus un bilan de santé complet (voir liste jointe ci-dessous).	
6	Une lettre de recommandation de l'employeur de chacun des adoptants (ou d'un comptable lorsque l'adoptant est à son compte) indiquant le salaire annuel ainsi que la satisfaction de l'employeur à leur égard.	
7	Garanties financières (lettre de recommandation de la banque de chacun des adoptants (ou de l'adoptant) faisant part de leur stabilité financière (il n'est pas nécessaire qu'un montant soit mentionné) - Titres de propriété...	
8	Deux lettres de recommandation morale d'un ministre du culte (prêtre ou pasteur) et d'une autre personne en autorité (maire, conseiller...)	
9	Une requête adressée à la Direction Générale du Bien-Être Social et des Recherches à Port-au-Prince, expliquant la motivation à adopter un enfant haïtien.	
10	Un extrait de casier judiciaire (délivré par la GRC) pour chacun des adoptants.	
11	Une procuration établie par un notaire du Québec en faveur de l'avocat ou de la personne responsable du dossier d'adoption en Haïti. Ladite procuration devra être authentifiée au préalable à la Chambre des Notaires du Québec (1801, Avenue McGill College, suite 600, Montréal Québec H3A 0A7 - Tél : 514-879-1923)	
12	Évaluation psychosociale de chacun des adoptants.	
13	Lettre d'acceptation du Secrétariat à l'Adoption Internationale.	
14	Photocopie couleur pour chacun des adoptants : a) de la première page du passeport, b) de la carte d'Assurance-Maladie du Québec, c) de la carte d'Assurance-sociale du Canada.	
<p>N.B. - 1^o) Les documents doivent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des originaux; - officiels (rédigés sur papier portant en-tête et sceau); - récents de six (6) mois ou moins. <p>2^o) Tous ces documents devront être scellés et visés par un notaire du Québec. Ils seront ensuite enregistrés au Consulat Général d'Haïti avant l'expédition du dossier en Haïti. Les frais requis sont de CAN\$ 130.⁰⁰</p> <p>3^o) Le rapport médical doit comporter les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. - Date de l'examen 2. - Nom et prénom de la personne examinée 3. - Nom du père 4. - Nom de fille et prénom de la mère 5. - Occupation actuelle de la personne examinée 6. - Adresse et téléphone travail 7. - Adresse et téléphone domicile 8. - Antécédents médicaux personnels 9. - État de santé actuel 10. - Test sanguin formule complète / HIV/ Sickling test 11. - Signature et numéro de matricule du médecin. 		